

DECEMBRE 2013



ÉDITO

Votre Mutuelle vous accompagne au quotidien. Elle vous appuie dans votre combat pour la dignité, la solidarité et la protection des plus fragiles.

En cette fin d'année, outre les turbulences liées à la loi de finance de la Sécurité Sociale, à l'imposition qui grève notre pouvoir d'achat, c'est la réflexion amorcée sur l'avancée en âge des personnes handicapées et l'autonomie qui retiennent notre attention.

L'amélioration des conditions de vie de ceux qui nous sont chers passe aussi par une amélioration de leurs conditions de fin de vie. La Mutuelle Intégrance et le Fonds Handicap & Société par Intégrance œuvrent à la reconnaissance de ce droit à la dignité.

Votre adhésion à notre Mutuelle, ainsi que ceux qui la rejoignent, grâce à vous, rend possible l'émergence de solutions adaptées (soutien de projets innovants, actions de prévention, voire de nouvelles garanties santé).

Les équipes d'Intégrance sont à votre écoute pour mieux vous servir.

En vous remerciant de votre fidélité, nous vous souhaitons une bonne fin d'année et une agréable lecture.

Thierry TALVA,
Directeur Général

>> RETOUR

Le salon du Grand Pavois avec la Mutuelle Intégrance met le cap sur le handicap !

Plongée, kayak, voile... Du 25 au 30 septembre 2013, le Pôle Handi Cap'access organisé sur le salon nautique du Grand Pavois à La Rochelle, en partenariat avec la Mutuelle Intégrance, a permis aux visiteurs en situation de handicap de profiter d'activités adaptées.

En visite sur le salon avec ses parents, Fabien Chaigneau, 28 ans, atteint de trisomie 21, a pu s'initier à la navigation à bord d'un voilier. « *J'ai aimé la sensation de glisser sur l'eau et d'être bercé par les vagues !* » confie-t-il. Pour Dominique Chaigneau, la mère de Fabien et Vice-présidente de la MDPH 77, « *cette visite sur le salon du Grand Pavois a été pour nous l'occasion de passer une belle journée en famille ! Nous avons pris plaisir à admirer le design des bateaux et les beaux intérieurs des cabines. Fabien s'est même amusé à tourner les poulies et à essayer des vêtements de marin !* »

Séduit par cette expérience Fabien a très envie de reprendre le large et de participer à des stages de voile !

Pendant 6 jours, les équipes Intégrance, le Comité Départemental Handisport 17 et le Comité Départemental de Sport Adapté 17, se sont mobilisés pour accueillir près de 500 visiteurs en situation de handicap.



Fabien Chaigneau sur le Pôle Handi Cap'access du Grand Pavois
©Mutuelle Intégrance

LE PARRAINAGE
chacun s'y retrouve !

Pour vous jusqu'à
200€
de chèques cadeaux*

Pour chacun de vos filleuls
40€
de chèques cadeaux*

www.integrance.fr

APPEL GRATUIT depuis un poste fixe **0 800 10 30 14**

* Offre soumise à conditions, non cumulable avec une autre offre de la mutuelle. Règlement disponible en agence ou sur www.integrance.fr. Photo : E. Daigault



Le guide de l'adhérent Intégrance... Votre Mutuelle au quotidien !

Pour tout savoir sur votre adhésion, le fonctionnement d'un remboursement ou de votre service Intégrance Assistance, découvrez la nouvelle version du guide de l'adhérent ! Enrichie et améliorée, cette édition 2013 vous accompagne au quotidien pour bien vivre votre mutuelle.

Véritable guide pratique, vous retrouvez facilement et simplement, les informations relatives à votre adhésion, vos frais de santé et vos remboursements ou encore vos contacts privilégiés.

Et n'oubliez pas, en cas de changement de situation (déménagement, mariage, naissance, etc...), consultez votre guide pour connaître les démarches à effectuer !

Le guide est consultable et téléchargeable sur :
www.integrance.fr / Vous êtes adhérent
ou sur
demande auprès de votre conseiller.



>> PRÉVENTION

Prévention bucco-dentaire pour les personnes handicapées mentales



Prévention bucco-dentaire pour les personnes handicapées mentales : des gestes simples à retenir. L'accès aux soins étant souvent tardif et difficile, l'apprentissage de gestes simples et le rôle de l'entourage de la personne handicapée contribuent à préserver le bon état dentaire et éviter des soins lourds et coûteux.

Dès le plus jeune âge, il est important que l'enfant soit acteur ou partenaire du brossage de ses dents en développant le plus possible son autonomie.

Le niveau d'intervention de l'entourage dans l'hygiène bucco-dentaire est adapté aux capacités de la personne handicapée et il participe à la mise en confiance et à la dédramatisation des soins.

Conseils d'hygiène dentaire selon les compétences de la personne handicapée

SITUATION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE	HYGIÈNE	INTERVENTION DE L'ENTOURAGE
Ne sait pas cracher ou S'oppose à la brosse à dents	Compresse imbibée de solution antiseptique diluée en massages des gencives et nettoyage des dents, au moins 1 fois par jour	Réalisation complète par un tiers
Ne sait pas cracher Accepte la brosse Ne sait pas se brosser	Brossage avec dentifrice peu fluoré	Réalisation face au miroir, par un tiers Régulièrement, essayer l'apprentissage du rinçage
Sait brosser et cracher accompagné	Brosse adaptée Dentifrice moyennement fluoré	Face au miroir Présence ou contrôle d'un tiers Si besoin, brossage complété
Sait brosser et cracher seul	Brosse adaptée Dentifrice fluoré	Face au miroir Encouragements et contrôle ponctuel par l'entourage

La Mutuelle Intégrance sera partenaire de la prochaine édition du guide « Les dents prévention et soins » édité par l'Unapei.

>> BRÈVE

SEPA : une nouvelle norme pour les paiements bancaires

Le SEPA (Single Euro Payments Area) est une initiative européenne d'harmonisation des paiements en Euros.

Cette nouvelle réglementation qui entrera en vigueur au 1^{er} février 2014 a pour objectif de redéfinir les normes techniques, la gestion des moyens de paiements et des flux bancaires.

Les changements qui en résultent pour la mutuelle seront peu visibles pour les adhérents : l'IBAN (International Bank

Account Number) remplacera le RIB pour communiquer leur référence bancaire, et la DAP (Demande d'autorisation de Prélèvement) disparaîtra au profit d'un mandat. Pour nos adhérents en prélèvement automatique, la Référence Unique de leur Mandat (RUM) sera communiquée sur leur échéancier de cotisations. Ce mandat est nécessaire techniquement pour exécuter les prélèvements SEPA, mais aucune démarche n'est requise de leur part.

Le traitement des réclamations à la Mutuelle Intégrance



La Mutuelle Intégrance place ses adhérents au cœur de son organisation pour veiller à leur satisfaction. Elle doit également fournir chaque année à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution un bilan du traitement des réclamations : volumes, typologie des demandes, délais de

traitement, corrections mises en place...

Qu'est-ce qu'une réclamation ?

C'est l'expression du mécontentement d'un adhérent, portant sur la qualité de la prestation délivrée par la Mutuelle. Les réclamations concernent généralement : la vie du contrat (souscription - gestion administrative - résiliation), les prestations (y compris l'assistance FIDELIA), et les cotisations.

Comment formuler une réclamation ?

Il est impératif de nous fournir toutes les pièces utiles à l'examen de votre demande. Vous pouvez au choix :

Aller dans votre agence régionale

ou

Adresser un courrier:

Mutuelle Intégrance
Service Relations Adhérents
89 Rue Damrémont
75882 Paris Cedex 18

ou

Adresser un e-mail:

relationsadherents@integrance.fr

ou

Téléphoner:

09 69 320 325 (appel non surtaxé)

Quels sont les délais de traitement ?

La Mutuelle Intégrance est tenue de vous répondre dans un délai maximum de 60 jours. En 2012, le délai moyen de traitement d'une réclamation était d'environ 15 jours ouvrés.

Handéo lance la 1^{ère} application mobile entièrement dédiée aux SAP* - Handicaps

La 1^{ère} application mobile entièrement

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

dédiée aux SAP-Handicaps

Disponible gratuitement sur les téléphones de type iPhone et Android, cette application mobile s'adresse avant tout aux personnes en situation de handicap qui souhaitent accéder, dans leur proximité, à des services à la personne de qualité, adaptés à leurs besoins les plus spécifiques.

Selon le principe de géolocalisation, une simple recherche dans l'annuaire national permet de trouver rapidement le service labellisé Cap'Handéo proche de son domicile. Il est alors possible pour l'utilisateur de consulter la fiche détaillée du service, de le contacter directement ou de le mémoriser dans ses favoris.

Pour rappel, le label Cap'Handéo est fondé sur un référentiel spécifique élaboré en partenariat avec les associations, fédérations et unions nationales représentant les personnes en situation de handicap, des professionnels du secteur des services à la personne ainsi que les administrations et agences concernées.

La Mutuelle Intégrance est membre fondateur de la 1^{ère} enseigne nationale de services à la personne Handéo. Sa présidence est assurée par le Secrétaire Général de la Mutuelle Intégrance depuis 2011.

*Services À la Personne

Pour télécharger directement l'application depuis votre mobile, flashez l'un de ces codes.

Sinon, rendez-vous sur les sites itunes.apple.com ou play.google.com et renseignez « handéo » dans le moteur de recherche.

>> CULTURE

Découvrez le Parcours « Touchez la musique ! »



Touchez la musique - © Julien Mignot

Depuis juillet 2013, le Musée de la musique à Paris propose, au sein de ses collections permanentes, le Parcours « Touchez la musique ! », le 1^{er} parcours de cinq instruments à toucher inclus dans des dispositifs interactifs. Accessibles aux visiteurs en situation de handicap visuel et auditif, ces modules destinés aux familles offrent une approche multi sensorielle des instruments.

Ce parcours ludique et instructif a été réalisé avec le soutien du Fonds Handicap & Société par Intégrance.

Plus d'information sur www.citedelamusique.fr

>> ÉVÈNEMENT

Succès de l'avant première du film « L'avancée en âge des personnes handicapées : un défi à relever ! »



P. Gohet, Inspecteur Général des Affaires Sociales et O. Le Mab réalisateur du film - ©FHS

Le 2 octobre 2013, à l'occasion d'une nouvelle réunion du Club Handicap & Société, et en avant-première, le film documentaire intitulé « l'avancée en âge des personnes handicapées : un défi à relever ! » a été

projeté à la Maison de la Chimie, à Paris.

Ce film documentaire de 35 mn, réalisé par Olivier Le Mab, fait un état des lieux des aspirations et des besoins des personnes handicapées qui avancent en âge ainsi que des solutions qui leur sont apportées ou qu'elles attendent.

Cette initiative est prise à la suite d'une réflexion nationale lancée sur ce sujet par les Ministres chargés des personnes handicapées et des personnes âgées et qui a donné lieu à la rédaction d'un rapport par le groupe de travail animé par Patrick GOHET, Inspecteur Général des Affaires Sociales. Ce film est également conçu dans la perspective de l'adoption d'une nouvelle législation sur l'autonomie.

>> PARTENARIAT

MULTEO de la GMF : des placements performants pour préparer l'avenir



MULTÉO est un contrat d'assurance vie éligible à l'Épargne Handicap qui vous permet de vous constituer un capital en toute sécurité ou de vous garantir une rente viagère. Avec le Support Régulier en euros, votre épargne ne peut que progresser ! Un rendement net de 3,05 %* servi en 2012 soit 4,34%**.

DES VERSEMENTS À VOTRE RYTHME

Vous épargnez comme vous l'entendez, en effectuant des versements libres par chèque ou en versant chaque mois un montant défini à l'avance, par prélèvement automatique (à partir de 60 €).

UNE ÉPARGNE DISPONIBLE

En cas de besoin, votre argent est toujours à votre portée ! Votre capital reste disponible à tout moment, en totalité ou en partie, sans aucune pénalité.

Découvrez tous les atouts du contrat MULTÉO sur www.integrance.fr et profitez des offres spéciales du 1^{er} novembre au 31 décembre 2013

* Frais de gestion déduits et avant prélèvements sociaux

** Taux de rendement moyen annuel constant sur les 10 dernières années, frais de gestion déduits et avant prélèvements sociaux, qui, servi chaque année du 31/12/2002 au 31/12/2012, aboutit à la même valeur acquise que celle détenue avec les taux servis réellement appliqués. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir). en moyenne sur les 10 dernières années.